

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [maubry-cssenergie-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/da194fe1f84ab98b2781d8c9>

Date d'obtention : 2024-11-11 19:27:13

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Accueillir l'adolescent dans ce qu'il à dénoncer, dans ce qu'il a à nommer. Ne pas le juger. Expliquer la démarche et le protocole. Poser les questions selon le protocole afin de recueillir les informations. A répéter avec les autres adolescents concernés. Si il y a révélation et confidences qu'il y a du contenu de vidéo ou photos à caractères sexuels, confisquer le cellulaire. Le remettre aux policiers avec notre cueillette de donnée, qui continuerons la démarche. S'assurer que la DPJ est contacté. Contacter les parents des ados concernés.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Suivre les étapes du protocole. Toujours poser les questions du protocole à l'ado ou aux ados concernés. Que ce soit un geste impulsif ou pour causer du tort, si il y a des images ou vidéo à caractères sexuels, il faut aviser les policiers, la DPJ, les parents. Ne jamais regarder les images ou vidéo. Ne pas les montrer non plus. Confisquer le téléphone et le donner aux policiers. De nouvelles informations peuvent refaire surfaces. Un autre ado peut être impliqué pour une même situation gérée auparavant. Refaire le questionnaire auprès de l'ado. Si un parent nous nomme et nous partage ses inquiétudes en lien avec son enfants et que cela ne concerne pas d'autres élèves de l'école, nous le référons directement à la police.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Contacter les parents et leurs expliquer la situation.